

Syndicat National de l'Éducation Physique - Fédération
Syndicale Unitaire

138, Rue de Pessac, 33000 Bordeaux - Tel: 05 57 81 62 46

s3-bordeaux@snepfusu.net

www.snepfusu-bordeaux.net

Permanences vendredi matin

Imprimerie du SNEP CPPAP: 0510 S 07338

Directeur de publication: Nathalie Lacuey



Sommaire

Edito p.1

Campagne de l'EPS #EPS2024 Echos des départements p.2

Emploi / Budget p.3

Sport scolaire p.4

Paritarisme / Santé : le CMFP p.5

Stages : programme de janvier-février p.6

Edito

Des moyens pour l'École, l'EPS, pour construire la paix, la solidarité et la fraternité

Les guerres, les attentats, les actes antisémites, que le SNEP avec la FSU condamne, sont révélateurs d'un monde et de sociétés fracturés générant des tensions, la perte de repères, de solidarités et de fraternité. Il est temps d'œuvrer pour la paix, par l'acceptation de l'autre dans ses différences et de retrouver le chemin de l'humanisme et de l'universalisme.

Dans ce contexte, l'École, l'Éducation trouvent toute leur place et ont un rôle primordial à jouer.

Mais, pour cela, il est nécessaire de leur donner les moyens pour que chacun des personnels puisse accomplir ses missions au service des élèves, du vivre ensemble, de l'émancipation par l'appropriation des savoirs, seuls à même de combattre l'obscurantisme.

L'EPS, le sport scolaire par l'enseignement de ses APSA n'est pas en marge de ces enjeux, bien au contraire. **La Campagne #EPS2024** du SNEP-FSU porte l'ambition de retrouver des conditions d'exercice pour les enseignant·es et d'apprentissage pour les élèves en capacité de rompre avec les dégradations subies et en accélération depuis 2017.



Notre semaine de l'EPS menée du 20

au 24 novembre a permis de rencontrer la profession dans le cadre d'AG, de stages et donner du sens au lancement de **la pétition « Pour une jeunesse plus sportive, tout commence à l'école »**.

Entrer en action en signant, en faisant signer massivement la pétition c'est collectivement accentuer le rapport de force pour transformer l'essai, engranger les soutiens et élargir les alliances.

Cette pétition est un outil qui vise à construire l'EPS de demain, aussi entrons tous et toutes en campagne et faisons exploser le compteur des signatures !



Nathalie Lacuey
LP Flora Tristan,
Camblandes-et-Meynac (33)
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com

15 MARS 2024

GRÈVE NATIONALE À PARIS

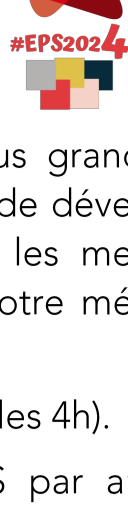


EPS UNE JOURNÉE
ÉVENTUELLE

SNEP U
F.S.U.



La 4^e édition de la semaine de l'EPS, organisée par le SNEP-FSU du 20 au 24 novembre 2023, a permis encore une fois de mener la bataille pour plus et mieux d'EPS et de rendre visible auprès du plus grand nombre les besoins indispensables de développer les pratiques physiques et les mesures nécessaires pour bien faire notre métier :

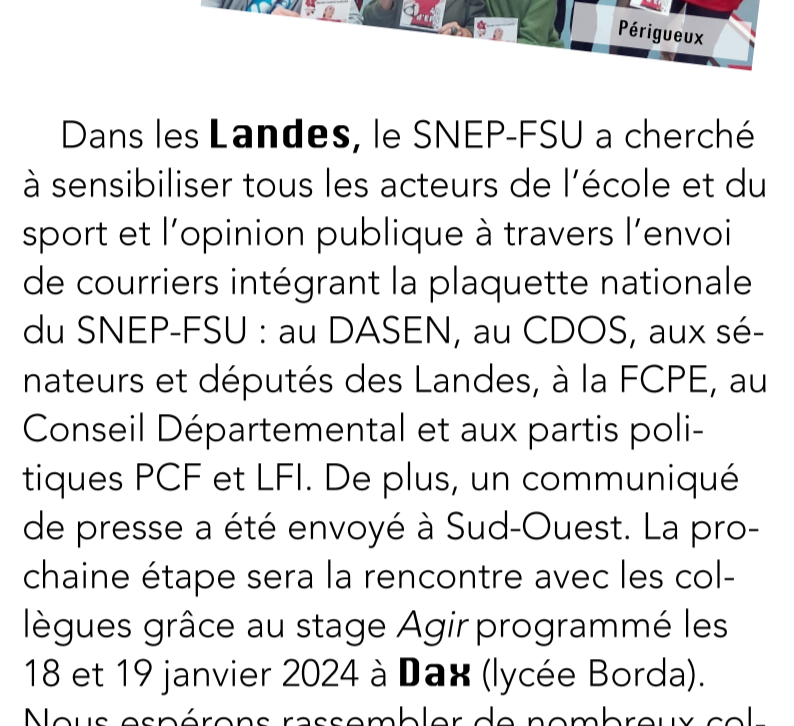


- Augmenter les horaires (aller vers les 4h).
- Recruter 1500 professeurs d'EPS par an dès 2024 et sur 5 ans.
- Construire ou rénover 200 piscines et gymnases écoresponsables par an.
- Remettre une épreuve d'EPS au DNB.
- Mettre en place des "+d'EPS" dans chaque établissement (Section sportive, option EPS, spécialité etc.).

Dans l'académie, le SNEP-FSU a privilégié la rencontre avec la profession autour d'AG dans les départements, d'un stage *Équipements*, pour mener la **campagne #EPS2024**. Il a été question de définir ensemble les modalités d'actions pour que la pétition "Pour une jeunesse plus sportive, tout commence à l'école" recueille un nombre massif de signatures, de soutiens auprès des parents d'élèves, des sportifs-ves de haut niveau, des politiques, de la population en général.

Cette **semaine de l'EPS** a marqué l'entrée en campagne de toute la profession et va se poursuivre, en plusieurs étapes et temps forts, jusqu'à **une grève pour "plus et mieux d'EPS" le 15 mars 2024 avec rassemblement et actions médiatiques à Paris**.

Retour sur les AG et stages académiques par département (mutations, équipements, santé-CMFP)



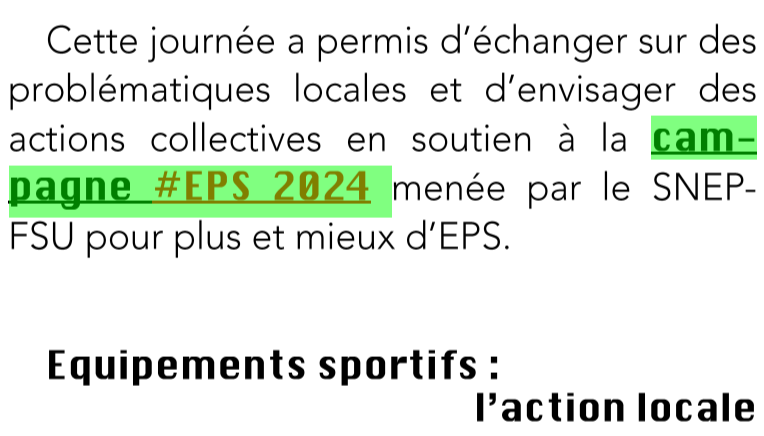
En **Dordogne**, deux AG se sont tenues pendant la semaine de l'EPS. **Périgueux** a réuni treize collègues, **Bergerac** en a réuni cinq (soit en tout 10% des profs EPS du 24). AG festives autour du verre de l'amitié, elles ont été l'occasion de présenter la **campagne #EPS2024**, de rencontrer les jeunes collègues stagiaires, et de faire le point sur l'actualité de l'EPS en Dordogne.

Les 500 tracts imprimés ont été répartis entre les collègues et distribués dans la semaine aux collégiens et lycéens.

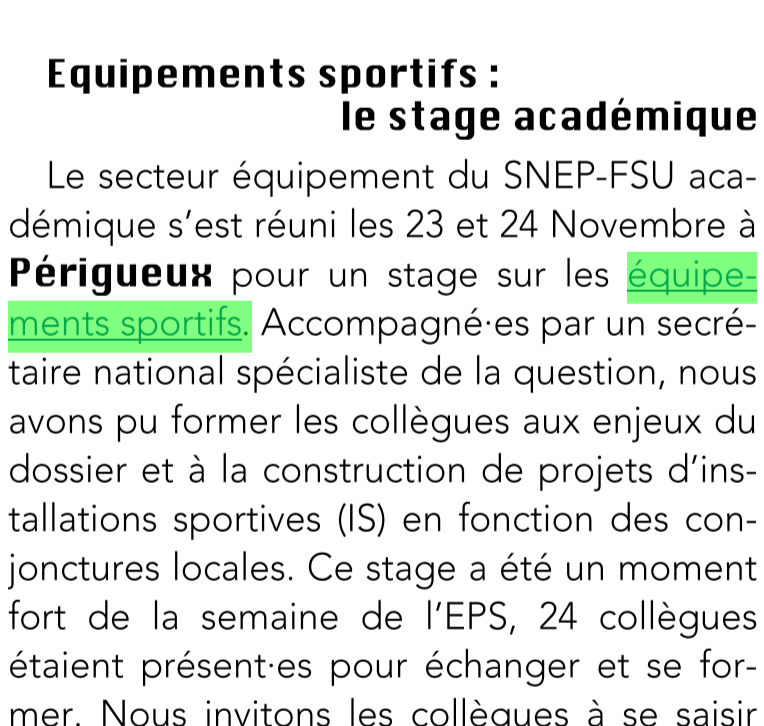


Dans les **Landes**, le SNEP-FSU a cherché à sensibiliser tous les acteurs de l'école et du sport et l'opinion publique à travers l'envoi de courriers intégrant la plaquette nationale du SNEP-FSU : au DASEN, au CDOS, aux sénateurs et députés des Landes, à la FCPE, au Conseil Départemental et aux partis politiques PCF et LFI. De plus, un communiqué de presse a été envoyé à Sud-Ouest. La prochaine étape sera la rencontre avec les collègues grâce au stage *Agir* programmé les 18 et 19 janvier 2024 à **Dax** (lycée Borda). Nous espérons rassembler de nombreux collègues du 40 et du 64 lors de ce stage!

Dans le **Lot et Garonne**, le SNEP-FSU a organisé une assemblée générale qui a rassemblé une quinzaine de collègues. En amont de celle-ci, les fédérations de parents d'élèves ainsi que les parlementaires ont été alertés sur la campagne menée par le SNEP-FSU. Un article dans la presse locale devrait voir le jour d'ici peu suite au communiqué de presse réalisé lors de l'assemblée générale. Un stage *Agir* est prévu courant janvier afin d'intensifier le niveau de mobilisation au sein du département.



En **Gironde**, le SNEP-FSU a organisé deux assemblées générales, au **collège Le Haillan** et au **collège Atget à Libourne**, qui ont permis de rencontrer une vingtaine de collègues. Elles ont permis de s'exprimer sur les difficultés rencontrées dans la profession (équipements, relation avec les parents et/ou la hiérarchie) et de dessiner des pistes d'actions (interview de sportifs connus en soutien à la **campagne #EPS 2024** des 4h).



Les professeur-es d'EPS du **Libournais** se sont réunis en AG SNEP-FSU le 21 novembre. Ils-elles ont dressé un état des lieux des conditions d'exercices et d'accès à la pratique sportive sur ce territoire : 6h d'EPS non assurées au Collège d'Arveyres pour 2 classes depuis la rentrée 2023, plusieurs postes de titulaires non pourvus après le mouvement intra-académique et une augmentation exponentielle du nombre de contractuel-les. Des effectifs classe, même en REP, chargés qui compliquent l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Le bilan des installations sportives en libournais est préoccupant, en nombre insuffisant sur Libourne, elles sont obsolètes dans de nombreux collèges ruraux comme à Vézac ou Guîtres. Certains projets de rénovation « low cost » sont inadaptés comme à Coutras et bien éloignés des enjeux écologiques.

Cette journée a permis d'échanger sur des problématiques locales et d'envisager des actions collectives en soutien à la **campagne #EPS 2024** menée par le SNEP-FSU pour plus et mieux d'EPS.

Equipements sportifs : l'action locale

Petit retour sur l'action menée par les collègues du collège de **Coutras**, accompagnés par le SNEP-FSU pour faire entendre leur voix dans la rénovation de leur gymnase. Les professeur-es du collège Henri de Navarre se sont mobilisé du 6 au 10 novembre pour dénoncer un projet de gymnase « Low Cost ». En effet, il est prévu un toit en toile textile sur ce gymnase, incompatible avec le confort thermique nécessaire pour l'EPS. Il y fera très chaud l'été et très froid l'hiver. Le département fait pour le moment la sourde oreille aux revendications malgré les alertes répétées de l'équipe et du SNEP-FSU.

Equipements sportifs : le stage académique

Le secteur équipement du SNEP-FSU académique s'est réuni les 23 et 24 Novembre à **Périgueux** pour un stage sur les **équipements sportifs**. Accompagné-es par un secrétaire national spécialiste de la question, nous avons pu former les collègues aux enjeux du dossier et à la construction de projets d'installations sportives (IS) en fonction des conjonctures locales. Ce stage a été un moment fort de la semaine de l'EPS, 24 collègues étaient présent-es pour échanger et se former. Nous invitons les collègues à se saisir de ce dossier.

Nathalie Cottret, Karine Rivalland, Guillaume Warin, Patrick Sellier, Jérémy Care, Nathalie Lacuey

Mutations, emploi : comprendre les règles de la mobilité

Dans le cadre du mouvement interacadémique, le stage mutation s'est déroulé le 17 novembre au lycée de la Morlette à Cenon.

Parce que la mobilité est corrélée à l'emploi, la question des postes a été abordée et analysée.

Les possibilités de mutations de chaque académie sont contingentées par le "calibrage". Ce calibrage est déterminé par le nombre de postes issus des recrutements, ainsi que par celui des départs (retraites, mutations) de l'académie. C'est ce facteur emploi qui permet de fluidifier le mouvement.

Se battre contre les HSA, pour la création ou le maintien d'un poste en établissement, contribue à imposer la nécessité de recrutements supplémentaires, et donc à augmenter les possibilités de mutations futures.

Investi essentiellement par les professeur-es stagiaires en obligation de formuler des vœux, ce stage a permis également à chacun-e :

- d'être informé-e des règles, des barèmes, et de ses possibles bonifications.
- de recevoir des conseils éclairés pour la formulation des vœux dans le respect des règles collectives.

Le SNEP-FSU reste attaché à l'accompagnement, au suivi des collègues tout au long des phases de mutation.

Aussi, une fois les résultats connus, début mars, le SNEP-FSU Bordeaux mettra les collègues stagiaires en relation avec des collègues SNEP-FSU de l'académie d'affectation afin d'être guidé-es dans la deuxième phase intra-académique.

L'expertise, la solidarité et le collectif déterminent l'orientation : la bataille du SNEP-FSU pour l'emploi et le droit à mobilité pour tous et toutes.

Sandra Dufauré, Kevin Appaule

Budget de l'Éducation nationale : loin de ses beaux discours sur l'importance de l'école, le gouvernement poursuit sa réduction de postes !

Pour la deuxième année consécutive le gouvernement décide d'imposer ses choix grâce à l'utilisation du 49.3 en niant tout débat et en écrasant le rôle des institutions démocratiques.



Près de 2000 postes ont déjà été supprimés l'année dernière et ce sont 2500 postes d'enseignants que l'adoption de ce budget prévoit de détruire. Face à la crise des recrutements (obligation de rallonger les délais d'inscription, postes aux concours non pourvus, postes inoccupés à la rentrée, petites annonces pour recruter...) le gouvernement préfère la réponse la plus simpliste possible : supprimer des postes. On est loin des discours encenseurs sur notre métier suite au nouveau drame qui a touché notre regretté collègue à Arras. L'adoption de ce budget, sans vote et alors que l'Assemblée nationale avait rétabli ces postes en commission, montre bien le mépris avec lequel le gouvernement considère les enseignant·es. Entre la mise en place du Pacte, celle de la réforme de la voie professionnelle, le basculement de la formation continue sur des temps uniquement hors des heures face aux élèves, les annonces à venir sur le collège, le refus de discuter d'une véritable revalorisation salariale, ces nouvelles suppressions de postes annoncées augurent d'une nouvelle année de lutte pour la profession.

Pourtant si dans notre discipline, en cette rentrée 2023, de nombreux élèves n'ont pu voir leurs heures d'EPS assurées, ce n'est pas par manque de candidat·es, ni d'étudiant·es dans les filières STAPS. Il n'y a pas de tension sur le nombre de postulant·es au concours dans notre discipline. Les 15 postes supplémentaires obtenus au concours 2023 par le SNEP-FSU en sont la preuve.

Les choix opérés sont politiques, et la volonté de baisser les dépenses publiques va à l'encontre des besoins de chacun·e. Les moyens existent : Thomas Piketty propose de créer un taux de 2,5% de CSG exceptionnel sur les 500 plus grandes fortunes (rentree fiscale 20 Mds par an), par ailleurs la transformation de l'ISF en IFI continue de peser sur les recettes (4,5 Md€ de perte pour le budget cette année).

Face à l'urgence de lutter contre la sédentarité, contre des problèmes de santé qui touchent de plus en plus de personnes et ce dès l'enfance,

Alors qu'en cette année de JOP le gouvernement met en avant dans sa communication la volonté de laisser grâce à cet événement un héritage pour tous,

L'EPS DOIT ÊTRE MISE EN AVANT COMME OUTIL CENTRAL DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS·TES.

Les rapports des députés Peu (groupe GDR, PCF) et Mazars (Renaissance) en juillet 2023, de Claudia Roux (NUPES) et Claire Hedon (Défenseure des droits des enfants) en novembre 2023, mettent en avant la nécessité du développement de l'EPS : augmentation des horaires, développement des infrastructures, valorisation de la discipline... reprenant ainsi des propositions du SNEP-FSU en citant notre syndicat.

Il est donc important que l'ensemble de la profession avec le SNEP-FSU saisisse ces mains tendues et cette fenêtre médiatique pour multiplier les actions (débat, interpellations des élu·es, actions symboliques...), en signant et en faisant signer la pétition "pour une jeunesse plus sportive tout commence à l'École".

Ce premier pas sera suivi des flammes de l'EPS qui se déclineront localement avant une action nationale massive le 15 mars 2024.

RIEN N'EST FIGÉ, L'ACTION DE LA PROFESSION ET DU SNEP-FSU SERA DÉTERMINANTE.

TOU·TES RASSEMBLÉ·ES,

AGISSONS POUR PESER ET FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS.

*Benjamin Favat,
Nathalie Lacuey*

Plan pluriannuel de recrutement

1 500 enseignant·es d'EPS par an à partir des concours 2024

Sport scolaire

Le début de l'année scolaire 2023/2024 à l'UNSS a suscité de nombreuses tensions au sein de la profession. Responsabilités, accompagnement d'élèves, finances : l'activité du SNEP-FSU demeure sans relâche.

Après avoir obtenu la suspension de l'obligation de renseigner le mail des parents le 15 septembre, l'obstacle concernant la présence d'un·e prof EPS de l'AS à tout moment des entraînements et/ou rencontres UNSS est levé depuis le 16 octobre, sous conditions de conventions inter-AS et d'agrément des comités directeurs (voir l'article sur notre site). Cela a pour but de faciliter et d'accroître la pratique de tous·tes nos élèves et sur tout le territoire, ce que semble avoir « oublié » la DN UNSS.



Le prochain CA UNSS du 15 décembre sera l'occasion d'évoquer les questions budgétaires. Cette thématique cristallise fortement les discussions depuis maintenant quelques années. Le SNEP-FSU insistera de nouveau sur les problématiques récurrentes d'annulation de rencontres et de montant et de versement des crédits d'animation. L'UNSS doit maintenir une offre conséquente et ambitieuse pour les élèves. Il n'est pas question que les économies envisagées par la DN UNSS se fassent au détriment des élèves et portent sur les rencontres, quel qu'en soit le niveau.

La première phase des élections des élu·es des AS vient de se terminer, le SNEP-FSU remercie les collègues qui ont organisé le vote au sein de leurs associations sportives. Le SNEP-FSU, comme les élu·es des AS des listes « Le sport scolaire un droit pour toutes et tous », a essayé de vous accompagner au mieux pour clarifier et faciliter l'organisation du vote. Nous espérons que le plus grand nombre d'associations sportives auront pu mener à bien ces opérations électorales. La parole des élu·es des AS, parole du terrain, est essentielle dans la vie démocratique de l'UNSS.

Seule ombre au tableau, l'absence de liste dans le département du Lot et Garonne, en effet, malgré les nombreuses relances auprès de la profession, les listes sont restées vierges. Le SNEP-FSU a questionné la direction nationale de l'UNSS afin de trouver une solution pour que les chaises ne restent pas vides.

Camille Jacques

PISCINES et GYMNASES

Construire ou rénover 200 piscines et gymnases écoresponsables par an avec 50 % de financement de l'État, comme première étape d'un plan pluriannuel de 5 ans

**Retraite pour invalidité,
Refus de reconnaître votre
accident comme imputable
au service,
Séquelles d'un accident...
Le CMFP vous concerne.**



Durant deux jours, les représentant·es du personnel FSU, tous syndicats confondus, se sont formés en présence de Lionel Delbart, responsable national du SNEP-FSU, pôle santé.

Les stagiaires ont étudié et défendu des dossiers devant un conseil médical virtuel dans lequel les rôles des médecins et de l'administration étaient assurés par Evelyne, Henri et Lionel, les formateurs... plus vrais que nature ont dit les stagiaires !

L'étude de 5 types de dossier (**accident de trajet et de service, maladie professionnelle, détermination des séquelles et du taux d'incapacité permanente partielle, révision quinquennale, retraite pour invalidité**), ont permis aux stagiaires :

- d'acquérir les savoirs pour faire respecter nos droits avant, pendant et après un conseil médical réuni en formation plénière (CMFP).
- d'organiser par département un travail d'équipe pour solliciter :
 - ◊ la préfecture qui organise la réunion de cette instance,
 - ◊ l'inspection d'académie (DSDEN) ou le rectorat qui gère votre dossier.

Enfin, pour vous guider dans vos démarches, une information aux stagiaires sur les différents congés maladie, sur le **temps partiel pour raison thérapeutique**, a conclu ces stages.

19 représentant·es FSU du personnel étaient présent·es les 6 et 7 novembre à Talence, 15 à Dax les 9 et 10 novembre.

C'était une première pour l'académie mais aussi nationalement. L'Aquitaine est fer de lance de la formation des représentants FSU siégeant en CMFP pour faire valoir vos droits souvent non respectés !

Alerte sur les droits des collègues sur les accidents, les invalidités, les maladies professionnelles, l'impossibilité de défendre des dossiers

Les représentant·es du personnel en Gironde, dûment convoqué·es le 2 novembre 2023, ont été empêché·es de siéger au CMFP (ex-commission de réforme) ! Ainsi les dossiers qui devaient être traités sont reportés d'un mois minimum, certains accusant pourtant déjà 2 ans de retard ! Les collègues risquaient même de ne pas pouvoir soutenir leur dossier, n'ayant pas été informé·es de son report au 7 décembre.

La barque était déjà bien pleine puisque vos représentants ne reçoivent pas, avec leur convocation, exception faite du Lot et Garonne, les pièces essentielles pour siéger, et ce contrairement à toutes les autres instances paritaires. Ils doivent se déplacer, en Gironde, pour consulter jusqu'à 15 dossiers dans les locaux de la DDETS. Exemple en septembre pour un seul représentant 15 dossiers de plus de 20 pages chacun, avec des rapports contradictoires, sans pouvoir faire de photocopies, sans décharge de travail, sur leur temps libre et parfois pendant les vacances scolaires.

Bien sûr les élus FSU se démènent pour contacter les collègues concernés dont ils n'ont que l'adresse professionnelle, et pas toujours la bonne. Ces derniers, suite à accident ou maladie sont menacés, ou même placés à demi-traitement, sans les soins pris en charge financièrement, ou mis à la retraite pour invalidité avec une pension atteignant à peine les 50%. **Avoir tous les éléments pour les défendre et pouvoir siéger** est donc une priorité pour vos représentants.

Pour cela, la FSU a sollicité, avec d'autres organisations syndicales, un groupe de travail au Rectorat pour améliorer votre information et l'accès aux documents administratifs, des audiences sont programmées dans le 33 pour janvier 2024. Faire appliquer la réglementation, faire respecter les droits, puis en gagner de nouveaux, une priorité pour la FSU.

Dernière minute : en Gironde, la situation du 2 novembre s'est reproduite le 7 décembre : le Préfet a été saisi.

*Evelyne Sallanne ,
Henri Sivy*

ÉPREUVE D'EPS AU DNB

Proposer une épreuve d'EPS au DNB au collège et doubler le coefficient de l'épreuve EPS au Bac

Stage de formation syndicale : le calendrier hivernal

- 1) Arts du cirque
- 2) Se syndiquer : une action-quatre-saisons
- 3) Agir dans son établissement

5 et 6 février 2024 au nouveau collège du Haillan : La com' péda du SNEP-FSU fait son cirque !

Créer pour s'exprimer, donner à voir de l'extraordinaire, notamment par la maîtrise du risque, communiquer, émouvoir.



- Dans le cadre d'un processus de création artistique, composer, interpréter et présenter un numéro en relation avec un projet expressif ...
- Apprécier le niveau de réalisation et d'interprétation des circassien·nes, la pertinence des choix, des jeux d'acteur·rices au regard de l'intention.
- Tenir différents rôles : circassien·ne, metteur·euse en scène ou en piste, regard extérieur, spectateur·rice.

Tels sont les attendus de l'enseignement des arts du cirque proposés dans nos programmes alternatifs. La commission pédagogique du SNEP-FSU Bordeaux vous propose de venir vous y confronter et en débattre à l'occasion du stage académique que nous organisons les **5 et 6 février prochain au nouveau collège du Haillan** en Gironde, stage animé par notre collègue Clément Dumeste en poste à l'INSPE de l'académie de Bordeaux.

Ce stage donnera lieu à des moments de pratiques et d'analyses, nous pourrons également observer et analyser des pratiques d'élèves de collège confrontés aux situations d'enseignement proposées. Poursuivant nos objectifs, la convivialité, les échanges entre collègues, les ambitions pour notre métier seront privilégiés.



Alors venez faire le cirque avec nous !

Modalités d'inscription :

- Dépose ta demande de congé pour formation syndicale **avant les vacances de Noël** auprès de ton chef d'établissement. [A télécharger ICI](#) Le droit pour congé pour formation syndicale, c'est 12 jours par an et par agent.

- Inscris-toi auprès du SNEP-FSU par [le lien ICI](#). Les éléments relatifs à l'hébergement te parviendront ultérieurement.

Se syndiquer : un remède à la résignation !



Avec deux rapports parlementaires qui demandent l'augmentation des horaires d'EPS et son développement « de la maternelle à l'université », l'avenir de l'EPS pourrait être radieux. C'est donc au 'plus haut sommet de l'Etat' que se discutent nos revendications. Le besoin de « plus et mieux » d'EPS semble partagé.

Alain De Carlo
Secrétaire national

« L'AVENIR N'EST PAS CE QUI VA ARRIVER, MAIS CE QUE NOUS ALLONS FAIRE »
HENRI BERGSON

Ceci en dépit du dogme libéral, qui veut la fin des services publics et fait tout pour réduire l'École publique et l'EPS. Son arme pour empêcher tout progrès : installer la résignation dans la tête des agent·es et usager·es : « tout va à la régression, et il n'est pas possible de faire autrement » ! Brisons cette vision rétrograde.

Soyons de celles et ceux qui font vivre l'espoir d'un avenir meilleur. Ne pas parce que nous savons qu'il soit possible. Proposez donc la syndicalisation autour de vous : c'est un remède à la résignation.
Et cela fait un bien fou !

STAGE « AGIR DANS SON ÉTABLISSEMENT, sur la DHG, le budget, les équipements et tout ce qui concerne notre métier »

Ce stage *Agir* te donnera toutes les clés pour te rendre acteur·rice et concepteur·ice d'activité syndicale dans ton établissement. Un stage pour ne pas subir les dégradations mais agir et améliorer l'école et nos métiers. S'organiser collectivement face à un management qui isole et détruit les collectifs de travail. Ce stage est une bouffée d'oxygène pour reprendre en main nos métiers.

Budget, DHG, BMP, CSD, CSR, AS rien n'aura plus de secret pour toi. Une meilleure compréhension du fonctionnement de ton établissement te permettra d'appuyer sur les bons leviers pour faire entendre les besoins que tu estimes indispensables pour tes élèves. Tu as un projet de séjour durant l'année ? Ton AS rencontre des difficultés financières ? Tu souhaites améliorer ton accès aux installations ? Une réduction des effectifs est à prévoir pour l'an prochain, quelles sont les actions à mener en tant que professeur EPS ? Besoin de matériels pour les cours, comment marche un budget dans l'établissement ? Pourquoi et comment intervenir en CA ?

Les 17 et 18 janvier 2024 :

au lycée Borda à Dax (40 & 64),

à l'INSPE d'Agen (47)

Les 25 et 26 janvier 2024:

au Lycée Elie Faure à Lormont (33 & 24)

Modalités d'inscription :

1. Dépose ta demande de congé pour formation syndicale **avant les vacances de Noël** auprès de ton chef d'établissement. Le droit pour congé pour formation syndicale c'est 12 jours par an et par agent.

• Demande à télécharger : [pour le 33](#) / [pour le 40 et 64](#) / [pour le 47](#).

2. Inscris-toi auprès du SNEP-FSU :

• Pour le 33 par [ce formulaire](#)

• Pour le 40 et 64 : par mail à s2-40@snepsfu.net

• Pour le 47 : par mail à camillejacques1984@gmail.com

15 MARS 2024

GRÈVE NATIONALE À PARIS



EPS UNE JOURNÉE ÉPTIONNELLE

SNEP FSU